

FEDECHOSSES

POUR LE FEDERALISME

1992 .4



78

Fédéchoses - *F078*

LA MISE EN VIGUEUR DU TRAITE DE MAASTRICHT: LE ROLE DES FEDERALISTES

En décidant de soumettre à un referendum la ratification en France du Traité de Maastricht, le Président Mitterrand a fait courir à toute la Communauté européenne un risque énorme. Nous avons longé le précipice, et nous en sortons encore secoués par nos angoisses et assez inquiets des réserves et réticences qui s'expriment désormais dans tous les Etats membres. Néanmoins, le pari ayant été pris, réjouissons-nous de ce qu'il ait été tenu.

La construction européenne, en effet, sort fondamentalement fortifiée de cette épreuve, car un peu plus démocratique. Les Français ont eu une dernière occasion d'exorciser leurs vieux démons nationalistes. Dans tous les autres pays d'Europe, on a observé avec espoir cet effort gigantesque de tout un peuple pour mettre fin aux querelles séculaires. Les Français ont scellé le pacte de solidarité avec l'Allemagne, elle-même désireuse de s'insérer pleinement dans l'Union européenne. La Communauté a retrouvé son axe dur des premières années. Cette fois, l'alliance est destinée à durer car elle est basée sur le consentement des peuples. C'est important à souligner au moment où de nombreux exemples prouvent qu'une fédération imposée par les gouvernements n'est pas durable. Jean Monnet, déjà, l'avait dit: "nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des peuples".

Jusqu'à présent, la Communauté a été faite par les gouvernements et, un peu, depuis l'Acte Unique par les parlements nationaux qui se préoccupent de la transmission de leurs pouvoirs. Au cours de la campagne qui a précédé le referendum français, les citoyens ont repris possession de l'enjeu. Le débat est descendu dans les maisons, sur les places publiques jusque dans les plus petits villages. Les Danois, les Irlandais, les Français, et tous les autres citoyens de la Communauté qui les observaient, ont constaté que la Communauté n'était pas seulement une grande machine assez effrayante, mais aussi une aventure qu'ils pouvaient arrêter ou accélérer. Les hommes politiques ont dû clarifier et expliquer leurs choix. On peut d'ailleurs penser que s'ils l'avaient fait plus tôt, si les gouvernements nationaux, la Commission et le Parlement européen avaient mieux accompli leurs tâches d'information, le Traité eût été mieux accepté. Faut-il ajouter que les Fédéralistes auraient pu mener une campagne plus efficace s'ils avaient été plus nombreux et mieux outillés.

Après la signature du traité en février 1992, le processus d'unification a paru enclenché. Certains d'entre nous se demandaient sur quels thèmes communautaires ils allaient pouvoir enthousiasmer les militants. Nous commençons à regarder du côté de la réforme de l'ONU. Les électeurs nous ont rappelé qu'il y avait encore beaucoup à faire chez nous. Le Traité de Maastricht n'est qu'un pas en avant indispensable, mais insuffisant. Nous l'avons répété à satiété, sans probablement expliquer suffisamment clairement à l'opinion publique, que le Traité ouvre des portes et rend de nombreux choix possibles.

Les partisans du non n'ont pas compris que certains rendez-vous avec l'Histoire ne se représentent pas deux fois, sinon des décennies plus tard. Beaucoup d'entre eux se sont déclarés en faveur de l'Union européenne, mais ils ont exprimé leurs craintes d'une unification qu'ils estiment trop rapide. Les accords de Maastricht nous avaient paru trop timides, alors que dans les trois pays soumis au referendum les citoyens ont exprimé leurs inquiétudes sur les effets réels du Traité dans leur vie quotidienne.

Comme nous l'avons entendu ou lu au cours des interviews relatés par la presse, de nombreuses peurs dues à l'ignorance auraient été dissipées par une meilleure information. La culture fédéraliste est largement insuffisante. Encore à l'état embryonnaire, elle n'appartient qu'à quelques cercles restreints. Il est urgent qu'elle soit approfondie par des fédéralistes conscients de la nécessité de trouver des solutions nouvelles pour des situations neuves.

Néanmoins, il faut constater que les refus proviennent aussi d'une remise en cause des valeurs fondamentales qui ont présidé à la construction européenne: la montée des nationalismes et du racisme va à l'encontre du respect des différences; le gouvernement britannique est tenté de rompre le pacte de solidarité sociale qui caractérise actuellement nos sociétés.

L'Europe est riche de sa diversité. Nous ne visons pas une fusion culturelle qui gommerait nos différences, comme ce fut le choix délibéré, par exemple, des Etats-Unis d'Amérique.

Devant la montée des nationalismes, il est urgent de préciser comment dans une société pluri-culturelle, pluri-ethnique, polyglotte et empreinte de plusieurs religions, le

principe de subsidiarité permet de reconnaître les identités locales, régionales, nationales. Le fédéralisme ne nie pas les sentiments d'appartenance à la commune, à la région, à la nation: il permet de les dépasser tout en sauvegardant la diversité.

D'autre part, il faut ratifier Maastricht pour pouvoir résoudre les problèmes qui inquiètent à juste titre les citoyens dans leur vie quotidienne. Il faut faire la Fédération européenne pour préserver notre modèle de société, unique au monde: une démocratie basée sur une économie de marché régulé par la concertation sociale. Ce n'est qu'en Europe que les décisions sur le marché sont prises au terme de négociations entre les partenaires sociaux. Si Maastricht n'est pas ratifié, nous serons obligés de procéder à l'élargissement avant de consolider les institutions. Dans ce cas la Communauté deviendra une zone de libre échange dominée par la concurrence et la loi du plus fort.

En ce moment crucial de notre histoire, il faut donc que les Fédéralistes rassemblent toutes leurs forces pour inspirer des politiques imaginatives et pour répandre une culture fédéraliste claire et forte.

Dans l'immédiat, exigeons la mise en vigueur du traité à la date prévue du 1er janvier 1993. Toute tentative de renégociation sera considérée comme une manoeuvre d'ajournement inacceptable. En revanche, des précisions pourraient être apportées à un texte souvent obscur même pour les initiés.

La tourmente sur le marché des changes ces dernières semaines a prouvé la nécessité d'accélérer l'adoption d'une monnaie unique et l'instauration d'une Banque centrale. Ajoutons qu'une politique économique commune est indispensable pour assurer la convergence et réaliser l'Union économique et monétaire. Il serait hautement souhaitable de réaliser l'UEM à 12. Toutefois, le Traité de Maastricht prévoit l'introduction d'une monnaie unique en plusieurs étapes. Les Etats rejoindront l'UEM au fur et à mesure qu'ils auront rempli les critères de convergence. Ceux qui refusent de se plier à la discipline communautaire n'empêcheront pas les autres d'aller de l'avant.

A la veille d'un élargissement inéluctable, nous devons et nous voulons nous ouvrir, les réformes institutionnelles sont urgentes. Le rôle des Fédéralistes est de faire pression sur le Parlement Européen, et peut-être de l'inspirer, pour qu'il rédige un projet de constitution. Il faut un texte clair dont l'exposé des motifs explique à tous les citoyens la grandeur de l'entreprise. Ce texte devrait être soumis à de nouvelles Assises parlementaires réunies au plus tard dans un an, à l'automne 1993.

Pendant de nombreuses années, la Fédération européenne a semblé être une Utopie. Cette fois, nous sommes tout près d'une île. Il nous faut encore de très bons pilotes fédéralistes pour ne pas échouer sur les écueils ni aborder sur une île voisine! La terre est en vue. Que chacun prenne son poste, il y a du travail pour tous.

Le Débat Fédéraliste

RAPPORT POLITIQUE

de Francesco ROSSOLILLO
Président de l'Union européenne des
fédéralistes

Bruxelles, le 8 octobre 1992

Le référendum en France et la tourmente financière qui l'a précédé et suivi ont profondément changé le climat politique en Europe. Les réactions des milieux politiques et journalistiques à ces événements ont été très diverses et contradictoires aussi bien à l'intérieur de chaque pays que d'un pays à l'autre. Il y en a qui considèrent le système monétaire européen comme défunt et estiment qu'il faudrait en changer les règles, renégocier Maastricht et allonger les délais de l'unification monétaire.

Je crois que c'est le contraire qui est vrai. Les turbulences des marchés et la spéculation internationale ont été déchaînées par un concours de circonstances: l'approche des élections présidentielles aux Etats-Unis, les difficultés de la politique de redressement en Allemagne de l'Est, la conjoncture économique défavorable. Mais elles ont pu se produire à cause du régime de changes semi-fixes qui a été établi avec le système monétaire européen et qui va continuer jusqu'au début de la troisième phase de l'union économique et monétaire. Or, tant que ce régime durera, on ne manquera pas d'occasions pour provoquer d'autres crises et d'autres vagues spéculatives, avec pour conséquence le risque de faire éclater le système monétaire européen et de bloquer, en répandant des sentiments d'incertitude et de méfiance, le processus d'unification dans son ensemble. C'est pourquoi le seul moyen concevable pour battre en brèche la spéculation, pour rétablir l'ordre sur les marchés et pour recréer les conditions d'une convergence des économies est d'accélérer, et non pas de retarder, l'avènement d'une monnaie unique et d'une Banque centrale européenne.

Il est bien possible qu'on ne puisse pas avancer le début de la troisième phase dans le cadre des Douze. Certains pays n'en présentent pas les conditions; d'autres ne le veulent pas. Cela ne rend pas cette solution moins contraignante: il faut y aller dans un cadre plus restreint, pourvu que ce cadre reste ouvert à l'adhésion des autres, aussitôt que les conditions s'en manifestent. Ils ne faut surtout pas considérer l'idée de l'Europe à deux vitesses comme démoniaque, quel que soit le mot utilisé pour en signifier la réalité. Du reste

Edito : La mise en vigueur de MAASTRICHT :		S
le rôle des fédéralistes	p 1	O
Rapport politique du Président de l'UEF	p 2	M
Déclaration de l'Intergroupe fédéraliste du P.E.		M
La démocratie d'abord	p 4	A
L'après Referendum	p 5	I
Tous furent des antifascistes militants,		R
pères de l'Europe où êtes vous ?	p 6	E
Terrasser le nationalisme	p 8	
L'Europe entre chien et loup	p 9	
Le brouillard de Birmingham	p 10	
Ecotaxes : un outil efficace pour l'environnement	p 11	

l'Europe à deux vitesses existe déjà : le système monétaire européen ne comprend pas les Douze, ou de toute manière ne les comprend pas aux mêmes conditions : la Grèce n'en fait pas partie, l'Espagne et Portugal jouissent d'une marge plus large, la Grande Bretagne et l'Italie en sont sorties.

Le problème crucial qu'il faut se poser est de savoir si l'existence d'une Europe monétaire à cinq rendrait la tâche des gouvernements initialement exclus de l'Union, mais ayant l'intention de la rejoindre au plus tôt en remplissant les conditions requises, plus facile ou plus difficile. Le gouvernement italien, pour prendre l'exemple qui m'est le plus familier, a besoin de faire référence à l'Europe pour faire passer au Parlement et dans la société son programme très dur de redressement et récupérer de la sorte la crédibilité perdue. Mais il faut que cette Europe là se voie, qu'elle ait à son tour une crédibilité très forte. Une union monétaire lointaine et incertaine serait un point de repère beaucoup trop faible. Un premier "noyau dur" ayant réalisé une Union monétaire complète serait une réalité définitive, qui ne pourrait être défaite que par des catastrophes d'une ampleur inimaginable et qui exercerait une attraction puissante sur les autres pays, en les aidant à mobiliser à leur tour les énergies nécessaires pour créer les conditions de leur admission dans l'Union.

Mais pour que la dernière phase de l'Union monétaire soit avancée, il faut qu'elle ne soit pas dissociée de la perspective de l'Union politique. La dernière preuve en a été administrée par le référendum français. A cette occasion les partisans du "non" ont pu jouer sur le sentiment réel et répandu que l'Europe est le domaine réservé des politiques et des bureaucrates, qu'elle est très éloignée des préoccupations quotidiennes des citoyens et soustraite à toute possibilité de contrôle démocratique des électeurs. Du reste le problème s'était posé depuis longtemps en Allemagne, où la majorité des citoyens rechigne à la perspective d'abandonner le deutschmark, c'est-à-dire la souveraineté monétaire allemande, sans que soit comblé en même temps le déficit démocratique de la Communauté. Le chancelier Kohl lui-même, même s'il n'eût qu'un succès modeste, s'était fait l'interprète de cette revendication dans les négociations qui ont précédé la conclusion du traité de Maastricht, en demandant que les pouvoirs du Parlement européen soient renforcés d'une manière substantielle en échange de l'abandon par l'Allemagne de sa souveraineté monétaire.

Il faut donc que l'accélération de l'Union monétaire soit accompagnée par des progrès importants vers l'Union politique. Il faut dissiper à ce propos les nombreuses équivoques qui se sont manifestées en France au cours de la campagne référendaire, où le besoin de démocratie et de participation des citoyens a été exploité par les partisans du "non" pour attaquer la commission et pour inciter l'opinion publique à refuser

tout abandon de souveraineté au nom du principe de subsidiarité et de défense des prérogatives des Parlements nationaux. Or, il faut être très clair là-dessus. Les Parlements nationaux sont victimes du déficit démocratique de la Communauté au même titre que le Parlement européen, et ils peuvent être des acteurs décisifs du processus d'unification européenne en agissant tous ensemble dans le cadre des Assises ou en débattant dans leurs pays des mesures à adopter pour hâter la création de l'Union. Mais leur rôle serait hautement négatif s'ils étaient autorisés à contrôler leurs ministres respectifs dans les secteurs relevant de la gestion de la Communauté aux dépens du pouvoir de contrôle du Parlement européen sur l'exécutif dans sa collégialité. Ils deviendraient alors nécessairement les défenseurs acharnés des intérêts nationaux et le caractère intergouvernemental du processus décisionnel européen en sortirait renforcé. Quant au principe de subsidiarité, ce n'est pas aux fédéralistes qu'il faut venir l'apprendre. Il établit le critère de base pour la répartition des compétences entre les différents échelons de gouvernement d'un Etat fédéral. Chercher à s'en prévaloir pour empêcher qu'un Etat fédéral européen se constitue c'est en pervertir la signification et abuser l'opinion publique.

Ce dont les citoyens européens ressentent l'absence c'est d'un vrai gouvernement européen, sur lequel ils pourraient exercer un contrôle démocratique. La campagne référendaire en France a démontré qu'ils commencent à élever leur voix et que peut-être on approche de la bataille décisive. Le déficit démocratique n'est plus un thème abstrait qui n'intéresse que les fédéralistes. Il agite les consciences. Il faut se rendre compte que désormais l'Europe mobilise les esprits et touche les intérêts. Du choix pour ou contre l'Europe peut dépendre aujourd'hui le destin de nombreux hommes politiques. Les partis démocratiques partout en Europe ne peuvent espérer sortir de la crise profonde qui met en question leur survie - et la survie de la démocratie elle-même - au profit de mouvements fascistes, racistes et séparatistes, qu'en adoptant des plate-formes européennes claires et avancées. Certes, l'Europe ne fait plus l'unanimité et le front des ennemis est en passe de s'organiser. Mais c'est là la démonstration que le problème est en train d'arriver à maturité. L'unanimité d'antan était la fausse unanimité des vœux pieux. Il serait inconcevable qu'une oeuvre gigantesque telle que la construction de l'Europe s'accomplisse sans que les ennemis viennent à découvert et qu'une bataille acharnée soit menée.

Il faut que nous tirions de cette prise de conscience l'incitation à redoubler nos efforts dans la lutte pour l'Union fédérale de l'Europe et pour le rôle constituant du Parlement européen.

Certes, le Parlement européen est encore faible et isolé. Il faut donc qu'il reçoive le soutien actif des partis et des citoyens, auxquels Maastricht a reconnu la citoyenneté européenne, sans leur accorder pour autant

tous les droits qui en découlent, et en premier lieu celui de choisir démocratiquement, par leur représentation parlementaire, un gouvernement ayant le pouvoir de décider de leurs avenir collectif. Les fédéralistes peuvent jouer un rôle très important de ce point de vue et trouver une audience bien plus vaste que cela n'a été le cas jusqu'alors. Ils doivent aller vers le peuple, descendre dans les rues, pourvu que nous ayons la volonté d'agir ensemble, d'élaborer un plan d'action commun. Le référendum français a montré qu'il y a dans la société une demande d'Europe qui attend de trouver les mots d'ordres pour s'exprimer. Le devoir des fédéralistes est de tenter de s'en faire les interprètes.

Déclaration adoptée par l'Intergroupe fédéraliste du Parlement européen après le référendum français (Bruxelles, le 22 septembre 1992)

Le débat sur la ratification du traité de Maastricht - aussi bien en France que dans les autres pays de la Communauté - a montré qu'une grande majorité de citoyens exige une Europe plus démocratique et plus transparente.

Les réactions de l'opinion publique au traité de Maastricht, le résultat d'un compromis diplomatique, ont mis en évidence que le Parlement Européen avait raison quand il avait demandé une réforme globale de la Communauté, basée sur une procédure capable de convaincre et de mobiliser les citoyens européens.

L'Intergroupe fédéraliste - rappelant l'exemple d'Altiero Spinelli - est fermement engagé en faveur d'une Union européenne, fondée sur une Constitution fédérale.

Dans cet esprit, l'Intergroupe fédéraliste est prêt à soutenir la proposition du Parlement belge de convoquer, au plus tard à l'automne 1993, une Conférence des Parlements des Douze et du Parlement Européen.

Cette Conférence devrait définir un calendrier pour la démocratisation des institutions communautaires et examiner le projet de Constitution élaboré par le Parlement européen, conformément à la Déclaration finale de la première Conférence des Parlements de la Communauté (Rome, 30 novembre 1990).

Une Constitution fédérale de l'Europe requiert en même temps l'impulsion des gouvernements et des Parlements nationaux de la Communauté et le soutien de ses peuples.

L'Intergroupe fédéraliste lance un appel aux Parlements allemand, espagnol, italien, néerlandais, portugais et britannique, en leur demandant de saisir l'occasion de la ratification du traité de Maastricht pour donner cette impulsion.

L'Intergroupe fédéraliste considère par ailleurs indispensable une vaste campagne d'information et de sensibilisation, pour expliquer aux citoyens européens les éléments fondamentaux et les avantages d'un système fédéral pour l'Europe toute entière.

L'Intergroupe fédéraliste demande au Conseil européen et au Président Delors, dans la réunion du 16 octobre, de refuser tout affaiblissement du traité de Maastricht et de clarifier les étapes futures du processus d'intégration européenne, à travers la définition d'un calendrier et d'une méthode pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'une Constitution pour l'Europe.

L'Intergroupe Fédéraliste demande la convocation d'une session extraordinaire du Parlement Européen avant le Conseil Européen du 16 octobre 1992.

La démocratie d'abord !

Quelques dizaines de milliers de Français ont fait la différence entre le « oui » et le « non » au traité de Maastricht. Après l'Irlande, le Luxembourg et la Grèce, un quatrième pays s'est ainsi exprimé démocratiquement en faveur du traité et avec ce vote la voie apparaît ouverte pour la ratification des autres Six qui n'ont pas encore achevé leur processus interne. Quelques dizaines de milliers de Danois avaient fait la différence entre le « non » et le « oui », ce qui impose pourtant aux Douze de trouver une voie de sortie du labyrinthe juridique créé par le traité lui-même et aux Danois de s'exprimer à nouveau par voie de référendum.

Le débat français sur le traité de Maastricht et la mince différence entre les « oui » et les « non » ont mis en évidence un fait qui a été souligné par la grande majorité des représentants de deux camps : les citoyens veulent une Europe plus transparente et plus démocratique, qui leur soit proche, c.à.d. qui soit en mesure de prendre en charge leurs intérêts concrets.

Si les gouvernements veulent tenir compte de cette volonté des citoyens, ils doivent donc - en priorité - rendre plus transparent et démocratique le « jeu » institutionnel qui règle les décisions communautaires. Ils devraient en premier lieu modifier le fonctionnement du Conseil et rendre publiques ses réunions à caractère législatif : il suffit de changer, à la majorité, le règlement interne du Conseil.

La véritable démocratie ne sera cependant réalisée que le jour où le Parlement européen disposera des mêmes attributions législatives que celles du Conseil.

Si les gouvernements veulent tenir compte des préoccupations de l'opinion publique, ils doivent oeuvrer pour donner à l'Union les moyens pour qu'elle soit gouvernée, ce qui veut dire donner à ses institutions la capacité de voir les choses du point de vue des intérêts communs, formuler des initiatives concrètes pour défendre ces intérêts, rassembler autour de ces initiatives le consensus des citoyens, disposer d'une administration européenne à laquelle confier la réalisation de ces initiatives. Pour répondre à ces défis, les gouvernements nationaux doivent permettre la création d'un système de gouvernement au niveau européen, qui soit efficace et démocratique en même temps.

L'opinion publique constate chaque jour que l'Europe n'est pas gouvernée et les avancées de Maastricht en matière d'union économique et monétaire, de politique étrangère et de compétences communautaires risquent d'alourdir encore plus un système peu efficace et peu démocratique.

Si les chefs d'Etat et de gouvernement de la CE, réunis en Sommet extraordinaire à l'initiative de John Major, veulent donner une réponse à ces questions, ils doivent indiquer les étapes d'une réforme de la Communauté qui ait à son centre l'organisation du système de gouvernement européen. Puisque il s'agit de réformer les bases constitutionnelles de la Communauté, le Conseil européen doit établir une procédure capable de convaincre et de mobiliser les citoyens.

Est-ce qu'on pourrait tolérer encore une fois qu'une modification si importante de la « constitution » de la Communauté soit élaborée et adoptée par des méthodes qui seraient intolérables dans nos pays démocratiques ?



CROCODILE

L'APRES REFERENDUM

Les citoyens français ont été appelés à se prononcer sur le traité d'UNION EUROPEENNE. La faible majorité favorable exprimée mérite une explication et ne reflète pas la véritable position globale des Français vis à vis de l'EUROPE. En effet, dans le camp des "non" il faut considérer tous ceux qui pro-européens, ont tenu à exprimer un vote contre la majorité gouvernementale et ont ainsi ramené la consultation à un niveau de politique intérieure.

Il y a ceux qui ne savaient pas quelle position prendre et se sont abstenus par manque d'information. Ce n'est pas en quelques semaines que les hommes politiques et les médias qui, jusqu'alors, et depuis des années étaient restés discrets, pour ne pas dire muets, en ce qui concerne les informations sur les questions européennes, auront pu informer correctement et objectivement les citoyens. Par ailleurs, l'information donnée par l'Etat consistant à remettre à chaque électeur des extraits du TRAITE exprimés en termes juridiques n'a pas contribué non plus à rapprocher les Français de l'enjeu de la consultation.

La campagne a eu pour effet positif de réveiller pendant une brève période la curiosité d'une couche de la population pour laquelle l'évolution de l'EUROPE, bien que n'étant pas sa préoccupation principale, avait été, à un moment ou à un autre, un élément de réflexion politique ; ce n'est déjà pas mal !

Mais qu'en reste-il ?

Un récent sondage, effectué sur un faible échantillon de soixante personnes représentant la classe moyenne, démontre que presque 50% de la population ignore le fonctionnement des institutions européennes et que 10% seulement souhaite recevoir une information régulière. Deux mois après le référendum, pour la majorité des Français, les questions européennes passent au second plan. Le marasme économique, le chômage, l'insertion des jeunes dans la vie active, ont pris le dessus dans les préoccupations journalières.

Peut-on dire maintenant que l'EUROPE apportera une solution à ces problèmes concrets ? Ce serait pure démagogie et des études tentent à prouver que le chômage, par exemple, ne trouvera pas, grâce à l'EUROPE, une solution radicale. Il nous reste à démontrer que l'EUROPE est absolument nécessaire sur les plans économique et monétaire. Il faut savoir en effet que chaque fois qu'il y a soutien du Franc vis à vis des autres monnaies cela constitue une hémorragie dans la caisse de l'Etat.

Nous avons un problème global à résoudre qui ne peut trouver une solution au seul niveau français : celui de l'immigration. Quelle réponse pouvons-nous donner à tous les demandeurs d'asile qui deviennent aussi des demandeurs d'emploi ?

Aucune démarche décisive ne peut être entreprise dans le conflit Yougoslave qui est à notre porte, et demain au réveil des nationalismes dans les pays de l'EST, si

LE PRESIDENT DU PARLEMENT EUROPEEN PROPOSE UNE NOUVELLE CONFERENCE DES PARLEMENTS DE LA COMMUNAUTE

En vue de la session extraordinaire du PE du 14 octobre, le Président Klepsch a souligné que le Parlement "dans les moments délicats que traverse notre Communauté, entend assumer toutes les responsabilités qui lui incombent en raison de son élection au suffrage universel direct".

Selon Egon Klepsch, les événements récents ont montré l'importance de renforcer les liens entre le PE et les Parlements nationaux, et de reconnaître au "pouvoir parlementaire ... sa juste place dans l'équilibre institutionnel de la Communauté et des Etats membres". C'est un combat que nous devons mener ensemble, et c'est pourquoi M. Klepsch considère opportun de réunir une nouvelle conférence des parlements de la Communauté sur le modèle de celle qui, à l'initiative du PE, s'est tenue à Rome en novembre 1990: selon lui, "il appartient au PE et aux parlements nationaux de réfléchir ensemble aux moyens qui faciliteraient l'application du Traité de Maastricht".

Enfin, M. Klepsch souligne que, "au moment où nos concitoyens ont bien souvent des difficultés à saisir l'Europe du quotidien", il faut veiller à mettre en oeuvre de toute urgence les dispositions du Traité de Maastricht qui introduisent les éléments d'une citoyenneté européenne.

Agence Europe, 9/10/92

L'EUROPE ne parle pas d'une seule voix, ce qui suppose la mise en place d'un GOUVERNEMENT EUROPEEN.

Le plus difficile consiste aussi à modifier le raisonnement des Français vis à vis de l'Etat ; Etat centralisé duquel, pour beaucoup dépend la solution de tous les problèmes. La décentralisation entrée dans les faits et qui reste à renforcer, n'est pas encore entrée dans les moeurs.

Dans un peu plus d'un an, s'ouvrira la campagne des élections européennes. Ce n'est pas quelques semaines avant le scrutin qu'il faudra attirer l'attention de l'opinion publique sur les enjeux de la consultation. Il nous faut maintenant occuper le terrain et jouer un rôle d'information indispensable ainsi que "d'aiguillonneurs" de l'opinion directement auprès des citoyens et indirectement auprès des élus que l'on ne voit et n'entend qu'au moment du renouvellement de leur mandat.

Il ne faut pas attendre une explosion pour déplacer une montagne... il faut s'y atteler brouette après brouette !

René Cassier

TOUS FURENT DES ANTIFASCISTES MILITANTS

Pères de l'Europe, où êtes-vous ?

Par quelle aberration de l'esprit le débat européen est-il devenu aussi peu sexy ? Sachez donc que l'Europe eut aussi ses pionniers, ses visionnaires, ses allumés. Et que l'évocation de ces derniers est tout de même plus stimulante qu'un débat technocratique sur les quotas laitiers.

Le débat sur l'Europe ressemble à un avis de recherche : a-t-elle une âme ? Où est sa chair ? Qui sont ses prophètes ? D'autant plus étranges, ces questions sans réponse, que tous les militants officiels du "oui" à Maastricht prétendent placer leurs froids exposés sous les fiévreux auspices des lares européens. Ces derniers restent introuvables. Les ignore-t-on ou les a-t-on écartés car pas assez sexy du point de vue de la publicité ?

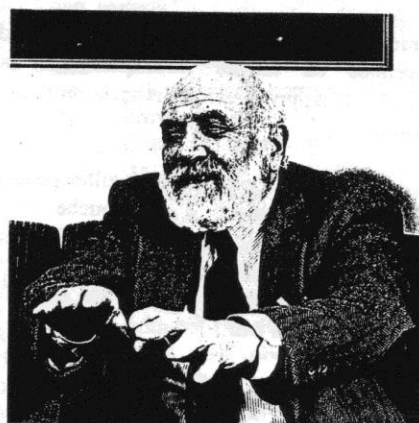
D'énormes noms pourtant. De grandes gueules même. Au premier chef, Victor Hugo qui, dès 1848, parle d'*"Etats-unis d'Europe"*. Puis Aristide Briand, président du Conseil, qui mourra peu après en avoir dessiné les contours. Ou encore le Viennois Richard Coudenhove-Kalergi qui, dans les années 30, en pleine montée du fascisme, conduisait le mouvement Pan Europa. Appuyé par des carrures bientôt ou déjà célèbres : Léon Blum, le futur chancelier de RFA Adenauer, les deux Paul, Claudel et Valéry, mais aussi les écrivains allemands Rilke ou Thomas Mann... Le saviez-vous ?

Connaissiez-vous le nom d'Altiero Spinelli, ce Mirabeau fédéraliste italien (apparenté aux communistes) qui est en fait le père spirituel - et fouettard - de Maastricht, lorsque, voilà sept ans, il relançait l'idée d'un traité d'union politique au Parlement de Strasbourg ? Lâché alors par la plupart des socialistes français, mais appuyé par Simone Veil. Puis, contre toute attente, par le président Mitterrand qui, la semaine dernière, c'est une révélation de taille, reconnaissait que cette démarche fédéraliste était la sienne.

Ces hommes et ces femmes seraient-ils tous des rêveurs impénitents ? Des bradeurs de souveraineté ? Des cabris casseurs d'idéal républicain ? Tout le contraire. Aucun ne fut jamais pacifiste bélant. Et si la plupart furent traumatisés par ce qu'ils appelaient "les deux guerres civiles européennes", c'est dans le combat antifasciste qu'ils forgèrent leur conviction unitaire du vieux continent. Seule solution à leurs yeux pour éviter la rechute dans l'éternel cercle vicieux de la revanche des vaincus. Ou encore la glissade alors très courue vers l'internationalisme totalitaire. Ce fut l'engagement d'Henri Frenay, haute figure de la résistance et européen de choc, qui a vu avec dégoût les vichyssois se parer des plumes tricolores et entonner une

Marseillaise brusquement insupportable : "Le service de la patrie, écrivait Henri Frenay, c'est-à-dire de la liberté, nous apparaît supérieur à celui de la nation."

Autre expérience : celle de Spinelli arrêté, lui, tout jeune par la police mussolinienne, en 1927. "Ulysse" - son nom de guerre - resta seize années en détention. Et c'est là qu'il apprit l'allemand en déchiffrant Kant, et le grec dans Eschyle. Là encore qu'il rédigea au printemps 1941 un texte fédéraliste à la Libération et qui portera le nom de son île-prison : *le Manifeste de Ventotene pour une Europe libre et unie*. Visionnaire ? Culotté en tout cas, alors que Hitler plastronne et caracole de la tour Eiffel à Prague en passant par Bruxelles, que l'Urss est son alliée et que les Etats-Unis pèsent toujours le pour et le contre...



Altiero Spinelli

Cet enthousiasme fut d'abord celui de quelques élites de l'entre-deux-guerres qui, de rassemblement en congrès paneuropéen, venaient écouter Coudenhove-Kalergi. Drôle de type, ce comte austro-néerlandais, mais aussi japonais par sa mère et descendant des empereurs byzantins Comnène via son père ! Familier de tous les chefs d'Etat, de Benes le Tchèque au président allemand Loebe, il allait répétant depuis 1923 dans toutes les langues que *"l'Européen devait être aussi fier de son identité que le Grec d'être hellène"*. Il signait aussi un vigoureux essai antixénophobe alors qu'on ne se bousculait pas vraiment au portillon sur le sujet : *Essence de l'antisémitisme*.

Dans l'assistance, ça suivait fort : *"Européens de tous les pays, unissez-vous !"* Et dans les commissions, on tirait des plans sur la future comète communautaire du tourisme ou du téléphone : *"16 schillings pour trois minutes de communication entre Vienne et Paris, c'est insupportable !"* s'énervait un délégué. Emotion, cette fois, lorsque Briand, président d'honneur du mouvement de Coudenhove, se rend en 1931 à Berlin. Déjà claquent les premiers bruits de bottes. Mais sous les fenêtres de l'ambassade de France où il réside, c'est une foule allemande qui l'acclame : *"Briand ! Briand ! Retten Sie uns ! Sauvez-nous !"* Un an auparavant, n'avait-il pas exhorté ses collègues ministres des Affaires étrangères de la SDN à contracter un "lien

fédéral" ou une "union européenne" ? Seulement voilà, son complice allemand le ministre Stresemann était mort. Et les mêmes diplomates qui applaudirent le mémorandum de Briand en châtèrent les termes clefs et la passion. Restait le réel : l'Europe casquée des nations.

Lorsque celle-ci dépose les armes en 1945, il faut savoir que les thèses fédéralistes provoquent alors un véritable engouement. Les partis en discutent passionnément, en France, d'autres - le MRP - les adoptent pour partie, des mouvements autonomes de toutes tendances naissent en Italie, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne même, puis s'unifient en 1947 dans le Comité de coordination en faveur de l'Europe. Churchill en est membre. Oui, le vieux lion Winston, le très conservateur homme au cigare tout aurolé par sa longue et solitaire résistance londonienne, qui lance un appel solennel : *"Nous devons recréer la famille européenne. Le travail est urgent. La France et l'Allemagne doivent en prendre la direction ensemble. Je dis : debout l'Europe !"* En 1948, à La Haye bourré de fans venus des quatre coins du continent les soutenir, ce sont quelque 800 personnalités - 12 anciens présidents du Conseil, une soixantaine de ministres, 200 parlementaires - qui viennent plancher. On évoque le serment du jeu de paume. *"Je suis assis derrière deux rangs de nuques fascinantes, rapporte Denis de Rougemont. Cette nuque très large, c'est Ramadier. Cette absence de nuque, Paul Reynaud. Je vois les yeux bridés de Coudenhove. La moustache d'Anthony Eden. Un joyeux anarchiste italien. J'entends un immense applaudissement. Un orateur vient de dire : 'L'Europe, c'est la civilisation des non-conformistes !'"*

En quelques jours, toute la charpente de l'Europe actuelle est dessinée (1) sous l'impulsion des plus radicaux de ces non-conformistes. Ceux qui enterrent en fanfare *"l'idée réactionnaire de la souveraineté nationale"*. Un an passe, et ce qui sera le Parlement européen ouvre déjà ses portes à Strasbourg, présidé par Herriot. Où ? Là où il y a de la place : dans la vieille université wilhelminienne construite par les Allemands ! Des délibérations en pagaille : un jour sur les droits de l'homme, l'autre sur l'esquisse d'une cour de justice. Les fédéralistes improvisent même au milieu des meetings en plein air un "conseil de vigilance". Pour que, face au plan Schuman du charbon et de l'acier signé en 1950, un véritable exécutif européen voie vite le jour. L'occasion, ce sera le projet français sur la CED (Communauté européenne de défense). Logique : pour gouverner une armée supranationale, il fallait bien prévoir une union politique également supranationale. Remplacer l'armée par la banque européenne, et tout le débat de Maastricht est déjà planté.

Etait-ce trop tôt ? Toujours est-il que, faute d'un engagement personnel du président du Conseil Pierre Mendès France, la CED est rejetée en 1954 à l'Assemblée. *"Impossible de redonner un uniforme à nos anciens bourreaux"*, disaient ses détracteurs. Bilan ? Un an après, l'armée allemande était réhabilitée sur mesure par les Américains... Fin d'un rêve. Adieu

l'Europe sans tutelle. Et exit de la scène les allumés fédéralistes Coudenhove, Spinelli, Frenay et les autres. La passe aux technocrates. A la politique des petits pas et du secret, où excellait Jean Monnet, piètre orateur mais redoutable négociateur. L'"inspirateur", ainsi que l'appelait de Gaulle. C'est de lui qu'on tient cette Europe du fait accompli, aussi avare en panache et en références culturelles que le sont les *Mémoires* de Monnet : efficace mais sans style, tout comme le bâtiment de la CEE à Bruxelles.

Est-ce une raison pour refouler les pionniers hauts en couleur ? Ces missionnaires fédéralistes échevelés qui croyaient en une Europe où les idées se culbutaient en états généraux incessants. Pour tout dire : une Europe qui ressemblait alors beaucoup à la France républicaine et universaliste. A l'heure où d'éminents intellectuels, Paul Thibaud ou Claude Nicolet, redoutent une dissolution de l'exception française dans Maastricht, rappelons ces mots de Briand, lui qui, en 1927, pour justifier l'engagement français en Europe, ne doutait pas une seconde du pouvoir de contamination des valeurs de 1789 : *"La France n'est pas seulement comptable de sa propre existence. Elle est le dépôt de certaines traditions auxquelles est lié le sort de l'humanité"*. Le fonctionnaire du Quai d'Orsay rédacteur des discours de Briand était lui aussi d'avant-garde. Il s'appelait Saint-John Perse.

Guillaume MALAURIE

(1) *La Construction de l'Europe* par Pierre Gerbet, imprimerie nationale.

La Bundesbank, la monnaie unique et l'Europe fédérale.

Un article publié dans *le Monde* du 13 Novembre 1992 avec pour titre "la Bundesbank renouvelle ses avertissements sur la mise en oeuvre du traité de Maastricht", éclaire d'un jour nouveau la réticence de cet organisme sur l'avènement d'une Union économique et monétaire sans véritable Union politique. M. Issing, membre du directoire de la Bundesbank affirme ainsi que "la logique de l'UEM est une course en avant : si l'on veut une Europe unie et sociale, il faut une Europe fédérale..." Le journaliste du *Monde*, Eric le Boucher poursuit l'analyse en disant : "une monnaie unique est un premier pas vers le fédéralisme. Il en impose d'autres. D'où l'insistance de la Bundesbank à faire progresser en parallèle l'Union politique". Les fédéralistes ne diraient pas mieux.

Terrasser le nationalisme

par Harlem Désir

APRÈS s'être réduit trop longtemps à une juxtaposition de monologues, le débat sur Maastricht s'emballe au risque désormais de passer du côté de la confusion.

Le fait le plus marquant de ces dernières semaines est qu'au « non » anti-européen et nationaliste des premiers jours soit venu s'ajouter un « non » européen à la ratification. « Pour l'Europe, contre Maastricht » disent de plus en plus de Français parmi lesquels de nombreux jeunes de vingt-cinq trente-cinq ans.

Cet échec pour les organisateurs de la première campagne du « oui » est également un très sérieux avertissement pour une certaine façon de faire l'Europe.

Le souvenir des deux guerres mondiales s'éloignant, la nécessité de faire bloc s'étant dissoute avec le pacte de Varsovie, le chômage et la crise entamant le crédit des grandes familles politiques qui ont attaché leur nom à l'édifice européen, ce qui a été possible jusqu'ici ne le sera plus jamais dans les mêmes conditions.

L'entreprise européenne est aujourd'hui sommée par ses citoyens non seulement de répondre aux nécessités objectives de la compétition mondiale, mais de dire ce qu'elle est et ce qu'elle prétend être au regard de l'idéal démocratique et social sur lesquels se sont fondés les Etats-nations du vieux continent.

Elle est en particulier confrontée à trois questions dont dépend le sens profond de sa construction :

1) L'Europe a-t-elle un autre projet que d'être le premier supermarché de la planète ? N'est-elle qu'une entreprise de destruction des acquis sociaux sacrifiés sur l'autel de la survie économique ?

2) L'Europe peut-elle penser son unité culturelle autrement que contre les non-Européens ? A-t-elle un autre ciment que la peur et le rejet d'un ennemi extérieur ou intérieur, qu'on l'appelle fourmi japonaise, réfugié du tiers-monde ou travailleur immigré ?

3) L'Europe a-t-elle encore quelque chose à dire au monde. En tant que continent riche et développé ? Est-elle porteuse d'un autre mes-

sage, d'une autre attitude que ceux d'une super-puissance dominatrice et cynique ?

Seule l'incapacité de la gauche à s'émanciper du consensus européen qui la lie aux libéraux l'a empêchée de se saisir de ces questions et de les mettre au cœur du débat. Alors qu'elle se devait de donner une perspective autre que mercantile à l'aventure européenne, elle a abdiqué de sa spécificité et de son identité, au risque de détourner une partie des siens de la Communauté.

Comme d'autres, en effet, j'aurais préféré qu'il y eût dans ce traité davantage de progrès sur le fonctionnement des institutions : l'Europe sociale, la coopération Nord-Sud, l'ouverture à l'Est où les droits des immigrés.

Mais Maastricht n'est pas un manifeste pour l'Europe. C'est un compromis entre douze Etats démocratiques à l'économie libérale. Un compromis qui se traduit tout de même par le renforcement des pouvoirs du Parlement européen, la naissance d'une citoyenneté nouvelle, l'amorce d'une politique étrangère et de sécurité commune. Est-ce si négligeable à l'heure du drame yougoslave ?

Est-ce si négligeable quand sont à l'œuvre partout sur la planète les forces de dislocation et de repli national et ethnique ?

Ni « non » européen, ni « non » de gauche

Comme les autres, les pays européens sont déchirés entre deux modes d'existence : soit se constituer en grandes entités communes, apprendre à vivre et travailler ensemble, par-delà les séquelles de l'Histoire, en créant une citoyenneté supranationale qui assure à chaque individu égalité et protection de ses droits, quels que soient son origine, sa langue ou ses croyances ; soit se replier sur eux-mêmes en tentant d'affirmer leur suprématie économique, politique et culturelle, aux dépens de leur voisin. Sans hésitation, je sais de quel côté mon cœur balance.

Bien sûr, l'union économique et monétaire ne saurait être l'aboutissement de la construction européenne. Mais en quoi devrait-elle

être diabolisée ? Il n'y aura pas d'Europe sociale sans Europe économique, pas d'Europe des citoyens sans Europe politique, pas d'Europe de la coopération sans politique étrangère commune. Pour ceux qui considèrent que l'économie n'est pas une fin en soi mais un moyen au service du progrès humain, Maastricht n'est qu'une étape. Une étape qui en appelle d'autres. Pour que demain l'Europe se dote d'un traité social, d'une assemblée constituante, que soient posées les fondations d'une véritable République européenne.

Il s'agit désormais de situer nos combats dans ce nouvel espace. C'est en organisant des réseaux et des forces civiques européennes, mouvements associatifs, syndicaux et politiques, en faisant naître une opinion publique européenne dans des batailles pour le partage du temps de travail, l'investissement éducatif, la solidarité urbaine, l'écologie que nous ferons progresser l'Europe.

Quand on voit les forces qui dominent la campagne contre Maastricht, en France comme ailleurs, à qui fera-t-on croire que la victoire du « non » déboucherait sur la rédaction par les tenants du « non » d'un nouveau traité plus social, plus démocratique ou plus écologique ?

Il n'y a pas place dans les faits, pour un « non » européen et moins encore pour un « non » de gauche dans ce rendez-vous avec l'Histoire. Sans mettre en doute la sincérité des courants politiques qui le porte, il est de plus en plus patent que le « non » ne trouve sa véritable consistance que dans un nationalisme idéalisé et artificiellement paré de toutes les vertus républicaines. Il ne traduit au mieux qu'un pessimisme respectable mais stérile, et au pire qu'un calcul de Gribouille sur la recombinaison politique française.

Libre à chacun de faire flèche de tout bois. Le problème est qu'ici ce n'est pas de l'avenir de telle ou telle formation politique qu'il s'agit, mais de l'avenir d'une grande idée. Celle d'un ensemble de nations décidant de s'associer librement pour terrasser le nationalisme.

► Harlem Désir est porte-parole du « Mouvement ».

L'Europe entre chien et loup

par Jean-Christophe Cambadélis

TROIS ans après, les retrouvailles de l'Europe avec elle-même sont terminées. Les lampions de la fête sont éteints. Entre chien et loup, voici l'heure des nationaux-populistes. Partout en Europe rougeie de nouveau la question maudite des nationalismes, comme du coke bourré dans la chaudière d'une locomotive par des partis d'extrême droite conquérants. D'un bout à l'autre du continent, la violence et la haine dessinent, aujourd'hui, leurs figures tragiques.

Les mitrailleuses de Sarajevo, les ratonades de Rostock, les grandes marches du parti fasciste italien, les allusions racistes et antisémites de tel dirigeant hongrois ou roumain, la morgue impudente des fanatiques et des collaborationnistes français du Front national rappellent et annoncent de bien sombres temps. Le nationalisme politique a aujourd'hui l'Europe tout entière comme champ d'action.

Comment en est-on arrivé là ?

Jusqu'au début des années 80, l'idée nationale semblait réservée aux nationalistes ou aux rêveurs. Dans les ex-« démocraties populaires », le projet communiste entendait dépasser les cultures nationales pour leur substituer un monde nouveau, habité par des hommes nouveaux, libérés des traditions aliénantes. Les rivalités nationalistes étaient considérées comme de simples résidus d'un atavisme historique, occupant une place seconde par rapport aux conflits de classe. En Europe occidentale, les impératifs du marché semblaient dicter une homogénéisation croissante des pratiques de consommation, tendant à gommer les singularités nationales.

Or, il n'existe plus de grand projet politique capable de rassembler la population. Le marxisme-léninisme a été rejeté sans ambiguïté, et, en Europe continentale, l'ultralibéralisme n'a vécu qu'une saison. L'économie politique des pays d'Europe s'avère plus que jamais composite et fluide, parce qu'elle combine la nécessité économique et les exigences sociales selon des équilibres qui varient, pragmatiquement, avec la conjoncture mondiale et les revendications des groupes sociaux.

Cette crise des idéologies politiques globales n'aurait pas été très inquiétante si elle n'avait pas coïncidé, récemment, avec une crise économique mondiale, enclenchée à partir du krach de 1987 et aggravée par la guerre du Golfe. L'activité économique ne suffit pas, à elle seule, à instaurer un lien social solide. Elle divise et oppose des concurrents pour la répartition des biens ; elle n'unit pas les citoyens autour d'une ambition commune. Restait, alors, une idéologie prétendant fédérer les citoyens : l'idéologie nationaliste, dont le Front national est, en France, la cristallisation xénophobe.

Ce n'est encore qu'une supposition, mais elle me ronge comme un cauchemar : que l'Europe du racisme et de l'antisémitisme se construise, aujourd'hui, à marche forcée ; que les bourreaux serbes et les crânes rasés allemands, les nationaux-populistes français, russes ou italiens participent de la même entreprise, celle de la montée en puissance d'un nationalisme virulent et mortel ; que leur collusion finisse par tuer dans l'œuf l'Europe démocratique ; et que l'horloge secrète de l'histoire égrène déjà, jour après jour et mort après mort, un compte à rebours tragique.

A l'heure des bruits de bottes nationalistes, l'indifférence moutonnière des hommes et des femmes politiques de notre pays, à peine sortis de la campagne référendaire et déjà tout entiers absorbés par la préparation des élections législatives, offre un spectacle saisissant. Seuls MM. Le Pen et Pasqua ont compris le potentiel politique du national-populisme et tentent de l'exploiter, chacun à sa manière : le premier dans sa version la plus agressive ; le second en l'accrochant avec les restes du libéralisme idéologique des années Thatcher et Reagan.

Pareil à du cristal

La tactique politique n'est pas sale, certes, et la vie démocratique ne va pas sans le jeu des partis et des hommes, mais au moment du grand ébranlement européen, des crises nationalistes violentes qui secouent notre continent, la population est en droit d'attendre des hommes et des femmes politiques un sens plus aigu de l'histoire et des priorités politiques.

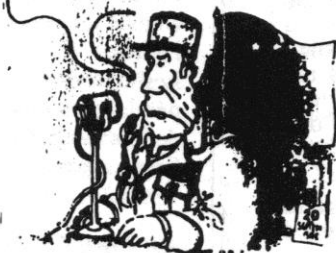
Au fond, le personnel politique récuse la possibilité même d'un danger pour la démocratie. Il est vrai que nous ne sommes pas dans les années 30 et que les fascistes ne sont nulle part au pouvoir. Peut-on nier, pour autant, le développement de l'extrême droite nationaliste, installée sans grande résistance dans les paysages politiques nationaux ? Peut-on nier sa volonté de « revanche » sur l'histoire ?

Il y a cinquante-quatre ans, le 9 novembre 1938, dans la nuit glacée du III^e Reich, les nazis franchissaient une étape supplémentaire dans les persécutions menées à l'encontre des juifs. Ce fut l'assassinat du secrétaire de la légation allemande à Paris, von Rath, le 7 novembre 1938, par un jeune juif de dix-sept ans, Grüns-pan, qui servit de prétexte à l'organisation d'un pogrom, supervisé par Goebbels et par Hitler lui-même. Dans toute l'Allemagne, sept mille magasins juifs furent pillés, presque toutes les synagogues incendiées, et une centaine de juifs tués. La Nuit de cristal fut suivie d'arrestations en masse et de mesures excluant systématiquement les juifs de la vie économique.

Mon inquiétude est qu'aujourd'hui l'espoir d'une Europe démocratique et sociale ne se brise, pareil à du cristal, dans la nuit qui tombe sur l'Europe.

► Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, préside le Manifeste contre le Front national.

**ICI MAAASTRICHT !
LES EUROPÉENS
PARLENT AUX EUROPÉENS !**



Le brouillard de Birmingham

La transparence (« glasnost ») des institutions de la Fédération des Républiques Soviétiques a été une des priorités de Mikhaïl Gorbatchev, lorsque la réforme du système soviétique a été entamée en vue de sortir du totalitarisme communiste et de mobiliser les citoyens en faveur d'une révolution démocratique et pacifique.

Certes, l'Europe communautaire n'est pas obligée à subir les violations des libertés individuelles et collectives subies par la société soviétique pendant soixante-dix ans, mais elle vit dans une situation intolérable de tutelle venant des bureaucraties nationales, qui annule les possibilités de participation réelle des citoyens à la gestion de la « res-publica » communautaire et rend inefficace le processus décisionnel et la mise en oeuvre des décisions par l'Administration européenne (la Commission).

Le pouvoir législatif est attribué à une Assemblée, ou Conseil, où siègent des ministres ou des fonctionnaires nationaux, qui répondent d'une façon très limitée ou ne répondent pas du tout au contrôle public de leurs actions. Seule assemblée législative de ce genre dans le monde démocratique occidental, le Conseil discute et adopte les « lois » communautaires pendant des réunions à huis clos et donc sans aucune transparence. La « constitution » de la Communauté - les traités de Paris et de Rome - a été modifiée déjà huit fois avec la même méthode non transparente qui caractérise la législation communautaire, ce fait n'ayant pas suscité les protestations des forces politiques et des citoyens européens, hormis celles d'Altiero Spinelli et des fédéralistes. La dernière - et la plus large - de ces modifications, qui a créé le traité de Maastricht sur l'Union européenne, a suscité tellement de réactions négatives, que les gouvernements des Douze ont été obligés à réfléchir, comme Mikhaïl Gorbatchev, sur les moyens pour rendre l'Europe communautaire plus transparente.

Le Parlement européen, a proposé - dans la résolution adoptée le 14 octobre lors de la session extraordinaire convoquée à l'initiative de l'Intergroupe fédéraliste - une voie précise pour rendre l'Europe plus transparente. Il faut rendre publiques toutes les réunions de l'Assemblée législative (le Conseil), créer un Parlement réellement bi-caméral (avec le pouvoir de codécision du Parlement européen) et renforcer le contrôle des Parlements nationaux sur leurs gouvernements et du Parlement européen sur la Commission. Certaines de ces exigences doivent être réalisées immédiatement, d'autres à travers une anticipation de la Conférence intergouvernementale prévue par le traité de Maastricht en 1996 : l'objectif d'une Europe transparente et démocratique ne sera toutefois réalisé - affirme le Parlement européen - que sur la base d'une Constitution fédérale, compréhensible par tous les citoyens.

Les douze gouvernements nationaux, réunis hâtivement le 16 octobre, ont adopté une inutile et pompeuse « Déclaration de Birmingham » rédigée les jours auparavant par les fonctionnaires du Foreign Office. Fermés dans leur Palais d'Hiver comme les misérables golpistes de Moscou du 15 août 1991, les douze gouvernements nationaux affichent au contraire une volonté commune de renforcer leur tutelle sur l'Europe communautaire, à travers l'impuissance de la Commission européenne et la réduction des compétences communautaires par une application arbitraire du principe de subsidiarité.

La presse européenne a contribué, pour sa part, à diffuser dans le Continent le brouillard créé à Birmingham par les douze gouvernements.

Pendant combien de temps encore pourrions nous supporter cette situation intolérable ?

Le Débat Fédéraliste

Cahiers Trimestriels
pour les Fédéralistes
en Europe et dans le Monde

Abonnement d'un an: 12 ECU
Abonnement de soutien: 25 ECU

Les frais de souscription annuels (en ECU ou l'équivalent en monnaie nationale) sont à régler soit par chèque international soit par virement à l'ordre de: Institut Altiero Spinelli d'Etudes Fédéralistes, c/c n. 9660, swift Address IBSP IT TM 414 Istituto Bancario San Paolo di Torino, Filiale di Pavia, Corso Cavour, 13 - 27100 Pavia (I).

Directeur responsable: Mario Albertini
Le Comité d'édition est composé par la
Commission JEF/UEF.
Président: M.me Jacqueline De Groote.

Editing: Rue du Trône 98 - 1050 Bruxelles (B)
Via Porta Pertusi 6 - 27100 Pavia (I)

Avis aux collaborateurs et aux lecteurs

Tous les militants fédéralistes peuvent contribuer au Débat Fédéraliste. Mais, afin de limiter les frais, on recommande d'envoyer des articles qui ne dépassent pas trois pages dactylographiées. Les articles écrits en allemand, en italien, en espagnol et en néerlandais seront traduits en anglais ou en français aux soins et aux frais de l'éditeur.

Les articles en allemand, en espagnol et en néerlandais devront être adressés au responsable de la traduction: André Quirynen, Bd. Robert Schuman 65 - L 8340 OLM (Luxembourg).

**LE DEBAT FEDERALISTE est publié sous
les auspices de l'Institut Altiero Spinelli
d'Etudes Fédéralistes**

Ecotaxes: un outil efficace pour l'environnement

La fiscalité a en principe un double objectif généralement reconnu dans les démocraties :

- alimenter les finances publiques pour permettre aux institutions d'assumer les tâches qui leur incombent, dans un esprit de redistribution pour atténuer les inégalités sociales;
- favoriser les activités socialement utiles et décourager celles qui pourraient s'avérer nuisibles ou génératrices de coûts sociaux.

En examinant la situation de l'arsenal fiscal des différents Etats membres de la Communauté européenne, il faut bien constater que le second objectif est largement marginalisé sinon oublié. Mis à part l'existence de droits d'accises sur le tabac et l'alcool, l'utilisation de l'outil fiscal pour orienter ou modifier les comportements reste très limitée.

Depuis quelques années cependant, la prise de conscience écologique a entraîné l'une ou l'autre initiative en faveur notamment des économies d'énergie ou du recyclage (déductions fiscales pour investissements); plus récemment, des taxes frappant certains produits et baptisées éco-taxes du fait qu'elles visent à la protection de l'environnement sont apparues dans un certain nombre d'Etats (Danemark, Allemagne, Italie et la plupart des pays de l'A.E.L.E.).

Lors du sommet de Dublin en juin 1990, le Conseil européen insistait sur la nécessité de recourir aux outils économiques et fiscaux pour faire progresser la politique de l'environnement. Cette déclaration servait de base à une proposition de la Commission visant à imposer une éco-taxe spécifique sur les énergies non-renouvelables avec pour objectif une réduction de la demande, plus spécifiquement en énergies à haut contenu en carbone.

Lors du sommet de Rio, en juin dernier, l'éco-taxe énergie a occupé le premier plan de l'actualité, les U.S.A. refusant d'emboîter le pas à la Communauté européenne et à l'A.E.L.E. sur ce terrain. La Commission s'est donc repliée sur une proposition de directive d'un type nouveau puisque elle conditionne sa mise en application à l'attitude des autres pays de l'O.C.D.E. qui devraient adopter des mesures similaires.

Même si le débat a provisoirement perdu de son acuité, il est clair qu'il va rebondir dans les prochains mois, sous la pression des associations de protection de l'environnement, des partis verts et, au niveau institutionnel d'un parlement européen. Il faut rappeler que le Parlement européen s'est prononcé à plusieurs reprises en faveur de l'éco-fiscalité (rapport Vohrer) et plus particulièrement en faveur d'une éco-taxe sur l'énergie (rapports Jensen et Lannoye).

En réalité, il faut distinguer entre deux types d'éco-taxes : - celles qui visent à diminuer voire à minimiser une consommation inévitable parmi lesquelles il faut classer la taxe sur l'énergie ou l'eau; - celles qui visent à réorienter la consommation vers des produits plus acceptables sur le plan de l'environnement et de la préservation des ressources, ce qui implique évidemment que des produits alternatifs « propres » soient disponibles sur le marché; c'est le cas par exemple du papier, des piles, des récipients de boisson à jeter pour lesquels l'alternative est claire : papier recyclé, piles rechargeables, récipients en verre consignés.

Si, par un choix judicieux de consommation, il est parfaitement possible d'échapper aux éco-taxes du second type, ce n'est pas le cas pour les autres, à tout le moins à court terme. La question de l'affectation

du produit d'une éco-taxe sur l'énergie est essentielle : il s'agit à la fois d'amortir et même d'annuler ses effets pervers, notamment au plan social, et d'utiliser le solde pour amplifier les programmes d'économies d'énergie et développer les énergies renouvelables en Europe bien sûr mais aussi dans les pays du Sud et de l'Est.

A cet égard, il faut bien constater que la proposition actuelle de la Commission est largement insatisfaisante : outre la conditionalité à l'égard des autres pays de l'O.C.D.E., des dérogations sont proposées pour les secteurs industriels les plus énergivores et le souci de ne pas alourdir la pression fiscale prive les Etats membres et la Communauté de nouveaux moyens financiers pour une politique énergétique alternative.

On le voit : l'introduction des éco-taxes exige une évaluation globale des effets potentiels à en attendre et un accompagnement économique législatif et réglementaire qui garantisse au maximum leur efficacité et leur acceptabilité. Comment en effet convaincre les citoyens de la justesse des propositions d'éco-taxes si sont exonérés les principaux responsables des nuisances contre lesquelles elles prétendent lutter ? En mars dernier, dans son rapport sur l'Etat de l'Environnement dans la C.E., la Commission relève « qu'en dépit des mesures prises au cours des vingt dernières années, la dégradation lente mais constante de l'Environnement de la Communauté se poursuit ». Elle ajoute que la plupart des instruments existants ne sont pas en mesure de faire face de façon satisfaisante aux niveaux actuels de dégradation de l'environnement.

Les éco-taxes ne sont certainement pas le remède-miracle pour répondre aux multiples problèmes d'environnement toujours non résolus; elles peuvent cependant être un puissant outil de changement pour amorcer la mutation vers un développement soutenable.

Paul Lannoye, MEP

CROCODILE



Le Monde • Mardi 22 septembre 1992

Campagne pour la ratification du Traité d'Union Européenne en Rhône-Alpes.

A cette occasion l'Union européenne des fédéralistes a lancé une souscription qui lui a permis de recueillir 13 000 F. Elle a ainsi pu faire imprimer et distribuer 50 000 tracts.

De son côté, le Conseil des Communes et Régions d'Europe a fait une campagne d'information en tenant des réunions dans 35 communes de la région.

CAMPAGNE POUR LA RATIFICATION DU TRAITE D'UNION EUROPEENNE

Liste des Communes ayant fait l'objet
d'une distribution de tracts.

	OUI	NON	Jumelage avec
AIN			
Bohas Meyriat Rignat	198	192	
Bourg en Bresse	8619	5338	D
Poncin	285	360	
ARDECHE			
Alba la Romaine	243	298	
Le Teil	1763	2107	
Privas	2198	1652	
Saint Just d'Ardèche	247	384	
Saint Remèze	151	149	
DROME			
Malataverne	345	357	
Montélimar	2994	2848	D - I
Romans	6318	5802	D - I
ISERE			
Saint-Egrève	4381	2503	D - I
LOIRE			
Saint-Chamond	8100	6775	D - E
RHONE			
Caluire	11525	6635	
Feyzin	1426	1784	GB - P
Givors	2431	3876	
Oingt	127	144	D
Oullins	5972	4578	D - I
Saint Bonnet les Bruyères	81	103	
Saint romain de Popey	241	328	
Tarare	2100	1902	D
Villefranche sur Saône	4727	4441	D
HAUTE-SAVOIE			
Annecy	11704	6452	D - GB

A Lyon des distributions dans les boîtes aux lettres ont eu lieu dans plusieurs quartiers ainsi qu'une importante distribution rue Victor-Hugo un samedi après-midi.

FEDECHOSSES - POUR LE FEDERALISME

Presse fédéraliste

26, rue Sala - 69002 Lyon

Directeur de la publication J.L. PREVEL

Reproduction l'Interface

12 ter, rue d'Inkermann - 69100 Villeurbanne

Commission paritaire 56256



DECLARATION DU PRESIDENT DE L'UEF APRES LE REFERENDUM FRANÇAIS

Des réactions officielles au résultat du référendum français sur l'Union Européenne et aux turbulences sur les marchés financiers on aperçoit que certains gouvernements se proposent de faire face aux difficultés actuelles par un ralentissement du processus d'unification monétaire, un affaiblissement de la Commission et une accentuation de la nature intergouvernementale du mécanisme décisionnel de la Communauté, alors que la seule voie de salut serait l'avancement de la troisième phase de l'Union Monétaire, accompagné de la démocratisation des institutions européennes et de leur renforcement, dans le respect du principe de subsidiarité.

Ces tendances vont s'imposer si le Parlement Européen, en tant que dépositaire de la légitimité démocratique européenne, ne s'y oppose pas avec vigueur, en faisant valoir les raisons de l'Europe des citoyens contre celles de l'Europe des chancelleries.

Il est urgent que les représentants élus du peuple des nations européennes fassent entendre leur voix. A cet effet il faut que le Parlement Européen, en donnant suite à l'initiative de l'intergroupe fédéraliste, se réunisse au plus tôt en session extraordinaire, pour affirmer solennellement son droit d'élaborer, en collaboration avec les Parlements nationaux, une constitution fédérale pour l'Union Européenne.

ABONNEMENT

NOM Prénom
Adresse

NORMAL : 50F

MILITANT : 100F

SOUTIEN : 500F

- Chèque à l'ordre de "Presse Fédéraliste" 26 rue Sala - 69002 LYON

- C.C.P. 2490 82 P LYON. (N° supplémentaires sur simple demande)

Ce journal vous a intéressé - SOUTENEZ-LE ! DIFFUSEZ-LE AUTOUR DE VOUS